L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 1er JUIN 1892.

L'Orphéon Français.

Nous ne croyons pas trop la date de la fondation de l'Orphéon Français, mais le fait est qu'il compte déjà un nombre d'années fort respectable. D'autres associations tendant au même but ont été créées, ont fourni une carrière plus ou moins longue, plus ou moins heureuse, mais elles ont, presqu'invariablement, toutes disparu.

Les unes ont péri faute d'une sage administration, de compétence dans la direction musicale ; les autres, parce que les membres étaient par trop intermittents à l'endroit du paiement des quotités ; celles-ci ont sombré, parce que ceux qui en faisaient partie, étaient égarés par la trop bonne opinion qu'ils entretenaient d'eux-mêmes et se lançaient—maîtres et élèves—dans des entreprises absolument au-delà de leur portée ; celles-là s'en sont allées où vont les lunes d'antan, par manque d'assiduité, pour s'être trop données à ce dissolvant, actif entre tous, que l'on nomme la paresse.

Sans vouloir prétendre que l'Orphéon Français n'ait pas péché, sont un immanquable, il faut reconnaître qu'il s'est en général maintenu dans les limites de son programme ; on dit moins que, d'ordinaire, il ne s'en est guère écarté. Il le prouve par le fait même de son existence, et, si nous en jugeons sainement, il nous paraît même qu'une vie nouvelle lui a été infusée et que, s'il a baissé en nombre, il a monté comme valeur acquise.

Les Orphéons sont parfois des corps où l'indépendance de tempérament est poussée à l'excès ; or cette indépendance portée dans les études finie inévitablement sur les exécutions, et vous entendez cela d'ici. Les sociétés musicales ont aussi leur anarchisme ; si bien que, de ci de là, s'y produisent des explosions qui, pour être moins fanestes que celles de ce prétentieux poseur et immonde misérable qu'on nomme Ravachol, n'en sont pas moins fort offensives aux oreilles quelque peu sensibles et éduquées.

Au sein de l'Orphéon Français il est bien, de temps à autre, des velléités d'émancipation, mais le plus fréquemment on y observe une certaine discipline soumise ; on y tient compte des conseils du directeur musical, qui, d'ailleurs, nous semble être d'une grande popularité parmi ses chanteurs et musiciens.

Il est probable que de telles dispositions perpétueront la durée de cette association, que l'on peut bien dénommer association d'amis. Nous le désirons très sincèrement.

Et effet non seulement l'Orphéon Français a donné ici nombre de soirées complimentaires fort aimables, mais encore il a servi maintes fois la cause de la bienfaisance, et fréquemment aussi il a prêté son aide soit à des bénéficiaires dans le besoin, soit à des fêtes publiques.

Précédemment messieurs les orphéonistes avaient deux séries de soirées privées ; les unes, sortes de répétitions avaient lieu dans leur local accoutumé, les autres se donnaient à la salle Grunewald.

A ces dernières ils ont renoncé, nous dit-on, et leur motif en cela nous semble juste.

Le chœur et l'orchestre dont ils disposent présentement ne suffisent point dans un Hall de ces proportions. Masse chorale et masse orchestrale n'y perdraient, on tout au moins nombre de détails, de nuances ne sauraient y être saisis.

Il a donc été résolu qu'on proportionnerait les efforts aux moyens d'action et que dorénavant, jusqu'à nouvel ordre, on transporterait les concerts à la Salle de l'Union Française, dont l'acoustique n'est certainement pas irréprochable, mais où les effets de sonorité et de nuances doivent être sûrement mieux obtenus par le personnel limité de l'Orphéon Français.

Donc c'est en la Salle de l'Union Française qu'avait lieu le concert vocal et instrumental de samedi dernier. Soirée complimentaire, par conséquent public d'amis. Soit ; pourtant ne vous y trompez pas ; pareil public est parfois fort dangereux ; sous le prétexte de sans façons, d'intimité, il sait très poliment happer, enlever le morceau. Dieu nous garde de vouloir insinuer que tel fut ici le cas, l'autre soir ; nous nous écarterions complètement et bénévolement de la vérité.

Autour de nous, au contraire, nous n'avons entendu que louanges, et si réservés il y a eu, il y a, ce ne fut celles que nous ferons peut être tout à l'heure. Mais, cela va sans dire, *réserves très réservées*, ainsi qu'elles doivent être quand on parle d'amateurs ayant modestie et bon vouloir.

Un orchestre restreint était là—une douzaine de musiciens, cordes, bois et cuivre—et il faut même noter qu'à lui incombait bonne partie de la responsabilité du programme : trois numéros sur dix et contrastant entr'eux par la diversité des genres.

Ici le progrès est très manifeste ; nous n'hésitons pas à le reconnaître, pour en féliciter tout d'abord et les instrumentistes et leur chef, le Professeur P. A. Borgé. L'exécution a été recommandable dans son ensemble, mais l'effet a été plus particulièrement obtenu dans la coquette page de Léo Delibes.

Nous l'avons écrit plus haut, ces forces instrumentales sont très restreintes ; néanmoins un heureux parti en est tiré, grâce aux oppositions bien comprises de forte et de piano ; temps forts et temps faibles qu'indiquait soigneusement le bâton du chef.

Puisque nous en sommes aux instrumentistes de l'Orphéon, arrêtons-nous un instant à l'un deux, qui, se détachant de l'ensemble, a, fait aussi l'admission de l'entrade, pour exécuter le solo de violon inscrit au menu de la soirée : *Souvenirs de Faust*, par Sarasate. M. H. Wehrmann fils—c'est de lui que nous parlons—est incontestablement un tempérament artistique. On peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'il ne fait point de la musique par simple acquit de conscience. Il en est évidemment épris et nous gagerions que fréquemment il cause avec son violon, comme avec un ami bien goûté.

Trois motifs de *Faust* constituant l'arrangement écrit par Sarasate : *Salut, demeure chaste et pure ! Laisse-moi contempler ton visage !* et le chœur, en mouvement de marche : *Gloire immortelle de nos aïeux !*

Très bien réussis surtout les deux premiers : la note tendre, rêveuse, sensible être le côté saillant chez ce jeune homme si bien doué.

Il n'y a pas seulement de la nervosité en lui, mais encore de l'impressionabilité de cœur, du sentiment ; qualités organiques auxquelles se joignent des qualités acquises, des moyens d'expression déjà fort appréciables.

Si nous ne nous trompons, M. Wehrmann s'attache, par dessus tout, à chanter sur son violon.

Il a raison. Le jour où le chant disparaîtra des exécutions, pour faire place aux coups de force, aux sonorités et combinaisons savantes, pédagogiques, aux virtuosités aussi, ce jour là, croyez-le bien, la pudeur se mettra retirée de la musique et celle-ci sera devenue une algèbre dont les chiffres seront les sons. Les Mozart, les Beethoven, les Rossini, les Meyerbeer, les Halévy, les Auber auront devenus des manieurs de problèmes.

M. Wehrmann, rappelé, a donné, comme bis, une *Berceuse*, de sa composition, —il a joué avec goût, en l'incidentant, de gradations et dégradations de sons, bien réussis ces amortissements, s'affaiblissant, à mesure que le endort l'enfant, et qui s'éteignent enfin.

Si jamais M. E. Lubeigt devenait sanitaire il pourra surprendre fort... quelle poitrine, quels tuyaux ! Il affectionne *Les Sapins*, de Dupont, et, ma foi, il s'y promène avec aisance ; seulement cette voix aux cordes sonores, d'un vigoureux timbre, essentiellement virile, demande à être plus assouplie. Que fléchisse un peu la raideur, sa rigidité et elle réussira mieux encore dans ses interprétations. Succès, d'ailleurs.

M. J. P. Bonvier n'est fait applaudir dans deux chansonnettes comiques, et l'une de celles-ci venait là à la suite d'un appel. Donc résolute devant ces auditoires ; mais s'il veut bien se pencher vers nous lui dirons tout bas qu'il ne se livre pas assez. On dirait un parfait volant qui, à peine lancé, est ramené vers le sol ; mieux vaudrait en cesser la ficelle et lui donner plein vol. La chansonnette est une gaillarde qui a pour devoir de narguer les gros haute gaudines, afin d'y jeter son bonnet et de les lui faire franchir.

Le voix de Mr M. Maxime est parfois fêlée à classer, tantôt ténor baryton-basse, tantôt baryton ténorisant ; mais ce qui est toujours indéniable, c'est que la pâte est jolie et qu'entre ses qualités de sonorité et de subtilité elle a le don sympathique.

On en peut dire autant de M. Alexandre Lazare dont la voix a aussi des cordes chaudes, vibrantes.

Chez tous deux on remarque de la fraîcheur d'organe, de l'accent, de l'émotion ; néanmoins nous tenons à leur redire que le charme produit par la voix se fait bien plus dominant encore, quand celle-ci procède par diversité d'inflexions ; quand elle juxtapose le coloris de mezza voce aux sons pleins. Cette évolution, ce croisement des nuances exclueut la monotonie. Ainsi on arrive à des effets plus attachants, plus certains, avec une dépense infiniment moindre. Les nuances sont le mouvement, la vie du chant.

C'est cette entente de la palette vocale ; c'est cette distribution fine des teintes, des tons, qui font de la musique une langue véritable ; langue moins précise que le verbe sans doute ; mais si délicieuse cependant que nous ne savons plus qui en a dit : La musique commence où la poésie finit.

Les chœurs ont été exécutés avec ensemble, avec brio parfois ; particulièrement : *Alerte !* page très heureuse de E. Rillé, le fécond pourvoyeur des Orphéons de France.

Le rythme très marqué en a été bien maintenu ; bien observée aussi la succession des lignes accentuées, vigoureuses, et des lignes tendres, estompées. Ici M. Borgé a encore eu bonne part dans le succès, grâce à la façon dont son bâton de mesure détaille les voltes rythmiques et conduit les exécutants. Intelligente sollicitude.

Nous ne terminerons pas ce compte-rendu sans adresser un remerciement collectif à messieurs de l'Orphéon si empressés auprès de leurs invités. Impossible d'être de meilleur accueil ; toutes les prévenances à la clef.

L. PLACIDE CANONGE.

West End.

Le programme de ce soir, qui porte douze numéros, n'a rien à envier à ceux qui l'ont précédé.

Nous y remarquons les morceaux suivants : Ouverture du *Cheval de Bronze*, Auber ; *My Queen*, valse, Buccalossi ; Fantaisie sur *Le Cœur et la Main*, Lecocq ; Ouverture de *Charles VI*, Halévy ; Fantaisie sur *le Prophète*, Meyerbeer ; *The Harp of Tara*, Rogers, solo de cornet exécuté par le compositeur ; Ballet et motifs divers d'*Hamlet*, Ambroise Thomas ; *Scènes Napolitaines*, Massenet ; *The Darkies' Dream*, Lansing ; *Airs populaires*.

Milneburg.

Ce soir, de 6 heures à 10 heures, grand concert instrumental dans le jardin de l'Hôtel Washington.

Prix de la promenade en chemin de fer : 15 sous, aller et retour.

Entrée libre au concert que dirige M. J. Bona.

Banquet.

Le corps des Pompiers de l'Opéra donnera, dimanche prochain 5 juin, son banquet annuel au West End. Un menu de gourmets soigneux.

Nos remerciements pour la gracieuse invitation qui nous est adressée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1892. — Indications pour la Louisiane—Pluies, temps frais ; des orages au sud et vers le nord-est.

Température du 31 mai 1892.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens, No 143 rue de Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	81	27
Midi.....	94	34
3 P.M.....	92	33
6 P.M.....	88	31

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John Albert Lafaye à Miss Marguerite Darch
Michael Keavney à Miss Catherine Rush.
Leb Sam à Mlle Rosanna Monier.

Naissances.

Mme David Nercom, un garçon.
Mme Edgar Davis, un garçon.
Mme Manuel Machado, un garçon.
Mme Joseph Renee, une fille.
Mme Robert L. Landry, un garçon.
Mme B. Blaum, un garçon.
Mme Rudolph Tobler, une fille.

Décès.

Léonie J. Cahen, 2 ans, coin des rues Elysian Fields et St-Patrick.
Mary Lavis, 23 ans, 865 rue Orléans.
Augustine Johnson, 16 mois, 70 rue St-Louis.
Cecelia Grandin, 39 ans, 579 rue Howard.
Rose Paul, 30 ans, 231 rue Delaronde.
Ella Johnson, 16 ans, 108 1/2 rue Clara.
Mme Veuve Majolly, 68 ans, 332 1/2 rue Dauphine.
Mme L. C. Guidry, 20 ans, Arnaudville, Lac.
Mary Ann Kraus, 22 ans, encoignure Claiborne et Montegut.
Annie Medana, 2 ans, coin des rues Dauphine et Bourgogne.
Louis Grilliaz, 57 ans, coin Barthélemy et Claude.
Mme Veuve John Lavalle, 63 ans, 555 rue St-Philippe.
Joseph Monte, 5 mois, 53 rue St-Pierre.
Mary Smith, 13 ans, coin des rues Villeré et St-Philippe.
François Dutbu, 22 ans, Asile Français.
Rosetta Young, 2 mois, 476 rue Magazine.
Louis Rauschecher, 27 ans, 371 rue Quinctine.
D. T. G. Richardson, coin Prytania et Peymania.
Marguerite Simon, 49 ans, 231 rue Orléans.
Susanne Philip, 68 ans, 358 1/2 rue Bagatelle.
Noëlie Madieu, 43 ans, 261 rue Commune.
Mme Veuve Joseph Brown, 47 ans, 46 rue Mazant.
Pierre Montégut, 51 ans, Asile Français.
Mme Constance Harring, 48 ans, 216 rue Josephine.
Mme Veuve Agatha French, 72 ans, 53 rue St-Thomas.
Edmond Moss, 76 ans.
Mary Cornelius, 56 ans, 67 rue nord Villeré.
Mary Marks, 36 ans, 223 rue Magazine.
Emile Fornerot, 18 ans, 294 rue nord Roman.
Lydia Hopmeyer, 9 mois, Louisiane Avenue et Annunciation.
Nancy Thomas, 62 ans, coin des rues Hillary et Derbigny.
May Redmond, 9 mois, 543 rue Décatur.
Guillaume Maisel, 71 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Mme Mary Frederberg, 58 ans, 323 rue Ursulines.
Charles Cooper, 144 rue nord Franklin.
Mary Cindy Mell, 10 mois, coin des rues Chestnut et Jackson.

Les crevasses.—Les nouvelles reçues hier des divers points auxquels s'étaient déclarées des crevasses sont très satisfaisantes. Non seulement la crevasse Gypsy est fermée, ce qui va permettre au Valley Road de rétablir la circulation sur sa ligne, mais elle est si bien formée que l'on est certain qu'elle est à même de résister maintenant aux hautes eaux jusqu'à la fin de la période estivale. Les ingénieurs se montrent très satisfaits de ce résultat.

La crevasse Story est fermée, elle aussi. Celle de Harlem le sera dans deux jours.

Les travaux commencés à Mooreport sont en bonne voie.

Un incendiaire.—Hier matin, à 2 heures 30, un commencement d'incendie a été découvert coin Jackson et Magasins dans un immeuble occupé au rez-de-chaussée par M. Chas. Daudont et au deuxième étage par M. McNamara. Les flammes ont causé pour $300 de dégâts et après leur destruction on a constaté que l'incendie avait été mis par une main criminelle, le parquet d'un des appartements du premier étage, qui était inhabité, ayant été arrosé de pétrole. La police a ouvert une enquête.

Grand jury.—Le grand jury a soumis hier au juge Baker son rapport final, dans lequel il déclare avoir reçu une lettre anonyme dont l'auteur accusait d'incompétence les administrateurs de la Maison de Refuge. Une enquête a révélé que ces accusations étaient mal fondées.

Au sujet de l'accusation de meurtre portée contre Niel Nelson, le jury dit que les témoignages qu'il a entendus n'ont révélé ni la culpabilité de Nelson ni l'innocence de Phil. Baker.

L'état de la pr son de paroisse est criblé d'énormes dettes.

Celui du Workhouse a été plus satisfaisant qu'on ne s'y attendait. Il s'y trouve des gens dont le cerveau n'est pas sain mais qui ne sont nullement dangereux pour la société. Le jury a recommandé qu'ils soient remis en liberté le plus tôt possible.

Les postes de police sont en bon état. Celui du 8me Precinct a besoin de réparations.

Le jury condamne la coutume d'arrêter les témoins dans certaines cas.

C'est une pratique injuste et vexatoire. Dans le cas où cette mesure est injuste, on devrait alors loger les témoins ainsi arrêté, à la Maison de Refuge. Le jury demande à la ville de voter une allocation dans ce but.

Il demande en outre que le local de la 2me Cour de Recorder soit changé.

Le jury, traitant la question du jeu, exprime l'avis que l'imposition de fortes licences devrait résoudre le problème.

1. Les maisons de jeu devraient être obligées à payer une licence de $2200 par mois.

2. Le Maire devrait être seul autorisé à juger quelles sont les maisons qui peuvent en prévaloir du privilège de la licence.

3. Son devoir devrait être de faire fermer toute maison, au reçu d'un avis du trésorier de l'Hôpital, l'informant que la licence n'a pas été payée. (C'est à lui en effet que sont versés les fonds provenant de cette source.) Des ordonnances devraient être votées, permettant de poursuivre tout propriétaire de maison de jeu qui ouvre un établissement sans y être autorisé.

Tous les maisons devraient être ouvertes des maisons de jeu et leur présence dans ces établissements devrait entraîner leur fermeture. Ces maisons ne devraient pas être situées au rez-de-chaussée et un agent devrait en garder constamment l'entrée. Ces propositions sont suggérées à seule fin d'assurer le joli revenu à l'hôpital et de rendre un service à la communauté.

Après avoir exprimé ses regrets de la disparition du juge Marr qui l'avait nommé, le jury termine son rapport par les remerciements d'usage aux employés de la cour et au juge Baker.

Cour Civile de District. — C. T. Belden, marchand de crème à la glace, fait cession à ses biens. Actif, $7055.75. Passif, $7,809.

CONSEIL MUNICIPAL.

Les membres du Conseil se sont réunis hier soir à 7 heures 30 sous la présidence du maire ; 24 membres étaient présents. Le secrétaire M. Manning donne lecture d'un message spécial du maire dans lequel il fait l'éloge de la conduite de la police pendant la grève. Il annonce aussi officiellement au Conseil comment a été réglé le différend. Le message contient aussi une communication de remerciements du deuxième cour, dans laquelle il demande la mise en liberté des grévistes enfermés à la prison de paroisse et le remboursement des amendes à certains autres.

Le Conseil décide de faire droit à la requête recorder.

Lecture est donnée du message régulier du maire, ainsi conçu :

1. Rapport du trésorier de la ville, pour la semaine expirant le 28 mai 1892.

2. Rapport du commissaire de police et des édifices publics.

3. Pétition de J. Pabst, qui demande à ouvrir un marché privé rue Hultième entre St-Denis et St-Patrick.

4. Communication de la congrégation de l'Annonciation, qui proteste contre l'établissement d'un café-concert, coin Bourgogne et Douane.

5. Communication du Police Board, dont le recrétaire invite les membres du Conseil à assister à la revue de la police qui aura lieu samedi au square Lafayette, à 3 heures P. M.

6. Communication du Commissaire des Edifices Publics, qui informe le Conseil de la nomination de E. Colgnard, comme commissionnaire de la Cour Civile, en remplacement de Joe Contreras.

JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Lecture des rapports des divers Comités.

Lecture de pétitions qui sont référées aux divers Comités.

Adoption d'une ordonnance ayant pour objet l'annulation du cautionnement de J. L. Workman, *Chief Clerk* du bureau du contrôleur.

Adoption d'une ordonnance accordant l'ordonnance No 6,337.

Adoption d'une ordonnance ayant pour objet le paiement des dépenses causées par l'élection du mois d'avril.

Adoption des ordonnances et résolutions suivantes :

Ordonnance relative à l'érection de certaines lignes électriques.

Ordonnance autorisant W. P. Salathe à ouvrir un marché privé, coin Bonny et Evelina, à Algar.

Ordonnance portant à trois le nombre des secrétaires des comités.

Ordonnance autorisant la Brasserie Jackson à poser un tuyau allant au fleuve.

Résolution autorisant le trésorier à recevoir le montant intégral des taxes dues par M. Geo. Wintz.

Résolution ayant pour objet l'annulation de l'assessment de la Union Ice Co.

Résolution ayant pour but de demander de nouvelles offres pour la perception des taxes arriérées.

Ordonnance fixant le niveau de certaines rues.

Résolution ayant pour objet la publication des procès-verbaux du Conseil, en français.

Le Conseil ajourne à huitaine.

Arrêté.—Le détective Gabert est revenu hier de Plaquemine ramenant Lucas Paulpina et Regina Semina, qui avaient été arrêtés par lui autorisés de la paroisse, en vertu d'un télégramme du chef Gaster.

Chute.—John Fitzgerald, âgé de 28 ans, demeurant au No 91 de la rue Marigny, jouait à la balle, hier, à 2 heures 30 P. M., au coin des rues Esplanade et Dauphine, quand il est tombé et s'est cassé le bras gauche. Il a été transporté à l'hôpital dans une voiture d'ambulance.

Noms faits.—Hier à 11 heures 45 A. M., un nègre nommé John Mack est tombé dans le canal Melpomène, à son intersection avec la rue du Camp, et s'est grièvement blessé au dos. Il a été transporté à l'hôpital dans une voiture d'ambulance.

—Hier soir, à 9 h. 30, Joseph Victor, un nègre de 22 ans, qui demeure au No 172 de la rue des Remparts, a attaqué et essayé de violer, rue Bassin, entre St-Louis et Toulouse, Lizzie Rose, âgée de 52 ans, qui demeure au No 381 de la rue Dauphine.

La victime a appelé au secours, et Victor, effrayé par l'arrivée de la police, a pris la fuite et a sauté dans un canot amarré au Vieux Bassin. Il a été arrêté par le caporal Fitzgerald à l'intersection du Bayou St-Jean et de la rue Franklin, et déroué au poste de cette précinct.

—Hier soir à 7 h. 45, un nommé Frank Johnson jouait avec un revolver au coin des rues Delord et Dryades, quand un coup est parti accidentellement et la balle a atteint à la hanche gauche Geo Rolling, un nègre de 18 ans.

Le blessé, dont l'état est sans gravité, a été transporté à l'hôpital dans une voiture d'ambulance.

La pétition des commis de banque.

Nous avons déjà dit que les commis de banque de la Nouvelle-Orléans ont adressé à la Législature, siégeant, en ce moment, à Baton Rouge, une pétition demandant que le samedi soit légalement déclaré jour demi-férié ; que, par conséquent, les banques ferment plus tôt qu'à l'ordinaire, ce jour là. Cette réclamation n'a rien qui doive nous étonner ; elle n'est pas nouvelle, et dans bien des villes des Etats Unis, on y a fait droit, depuis nombre d'années. La règle est parfaitement établie à New York, et personne n'y réclame contre elle. Dans les commencements, elle a pu être l'objet de quelques objections mais on n'est guère bien vite qu'elle ne se trouve à l'expédition des affaires. Ceux qui l'avaient attaquée, tout d'abord, sont devenus ses plus chauds partisans.

Il en sera de même, nous en sommes convaincus à la Nouvelle-Orléans. On en sera quitte pour faire ses dépôts ou retirer ses fonds un jour là, une ou deux heures plus tôt. Les new-yorkais ne sont très bien accommodés de cet état de chose. Nos négociants, nos financiers en feront autant. Les affaires n'en iront pas plus mal ; peut être même n'en iront-elles que mieux. Ayant obtenu un moment de repos auquel ils croient avoir droit, les commis n'en apporteront que plus de zèle et d'entrain dans une besogne qui demande, parfois, une énorme activité. Nous espérons donc que la Législature votera, des deux mains, le projet de loi qui lui est soumis.

EXCURSION SUR LE GOLFE, LE DIMANCHE ET LE MERCREDI, PAR LE CHEMIN DE FER LOUISVILLE & NASHVILLE, jusqu'à Ocean Springs et retour. Billet un Dollar.—Première excursion du mercredi, le 1er juin et ensuite tous les dimanches et mercredis jusqu'à nouvel ordre. Acheter vos billets le samedi et le mercredi au bureau, coin St Charles et Common ; et le dimanche et le mercredi matin à la gare de la rue Canal, avant de monter sur le train.

JOHN KILKENY.

Cette infection scrofuleuse dans vot e sang peut être entièrement expulsée par la Salsepareille d'Ayer.

IF YOUR BACK ACHES,
Or you are all worn out, really good for nothing, it is general debility. Try
BROWN'S IRON BITTERS.
It will cure you, cleanse your liver, and give a good appetite.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

M. Lockroy.

Paris, 31 mai.—M. Lockroy, ex ministre de l'éducation, a écrit une lettre qui a été publiée, déclarant que le parti de la cour italienne désire la guerre et le conseils de pousser le pays dans cette voie.

Le roi Humbert, dit-il, sera bientôt obligé de faire quelque chose pour échapper à la révolution et à un désastre financier, et pousser l'Allemagne à commencer la guerre.

L'injection à Corbeil.

Paris, 31 mai—L'explosion à Corbeil a eu lieu dans un bâtiment à quatre étages contenant 100.000 sacs de blé. La perte s'élève à plusieurs millions de francs.

Le Canal de Suez.

Paris, 31 mai—Le rapport annuel des directeurs de la Compagnie du Canal de Suez indique que, pendant la dernière année le trafic par le canal a augmenté de 1,800,288 tonnes. Un dividende net de 16 francs 50 cent. mes a été déclaré.

Les directeurs annoncent leur intention de faire une nouvelle réduction de 50 centimes, commençant le 1er janvier 1893.

Chambre des Députés italienne.—Le premier ministre.—M. Giolitti.

Rome, 31 mai—Aujourd'hui en assumant la présidence de la Chambre des Députés, M. Biancheri a demandé avec instances aux membres de suivre une politique d'entente et de modération. Ses paroles ont été accueillies par de longs et chaleureux applaudissements. La Chambre a acquiescé à la demande du premier ministre Giolitti, réclamant l'urgence d'un vote provisoire pour un crédit de six mois.

La question a été référée au comité du budget.

Le cabinet russe et les juifs.

St Pétersbourg, 31 mai—Le cabinet a décidé que les juifs qui devront émigrer seront pourvus d'un permis gratuit et seront relevés de tout service militaire. D'autres immunités seront aussi accordées.

Faillite.

Londres, 31 mai—Un tailleur du nom de Isidore Kine, faisant des affaires au No 37 Ludgate Hill, a fait faillite. Son passif s'élève à soixante mille livres sterling.

Tentative faite pour délivrer un prisonnier.—Mixe dans laquelle plusieurs personnes ont été blessées.

Berlin, 31 mai—Un écrivain socialiste du nom de Peur, qui a été condamné à six mois de prison, a été incarcéré dimanche.

Une foule de 400 socialistes suivaient le prisonnier et les officiers qui conduisaient celui-ci, en menaçant de délivrer Peur. La police donna l'ordre à la populace de se disperser ; mais celle-ci ayant refusé, les agents chargèrent le tas avec au poing. On opposa une légère résistance, mais lorsque les émeutiers virent que quelques-uns des leurs avaient été blessés, ils se dissémirent. Plusieurs des perturbateurs ont été grièvement blessés par la police.

Elle a dirigé avec le prisonnier du côté de la prison. Peu de temps avant d'y arriver les agents ont été encore assiégés par une autre populace proférant des menaces. Une fois échappés